

COMPOSITION DES JURYS
UFR Droit, Sciences économique et politique

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU le décret n°73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire ;
VU le décret n°2022-1298 du 7 octobre 2022 relatif au diplôme d'études supérieures de notariat ;
VU l'arrêté conjoint du Ministère de la justice et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juillet 2023 relatif au diplôme d'études supérieures de notariat ;
VU la convention nationale d'organisation du Master mention « Droit Notarial » et du Diplôme d'Etudes Supérieures de Notariat entre l'Institut National des Formations Notariales et l'Université Bourgogne Europe en date du 11 juillet 2024 ;
VU le décret n°2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury des examens du Diplôme d'Etudes Supérieures de Notariat (DESN) est ainsi constitué pour les années universitaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 :

Président(e) : Christelle Coutant-Lapalus, Professeure de droit privé

Membres :

Titulaires :

Christelle Coutant-Lapalus, Professeure de droit privé

Vincent Bonnet, Maître de conférences en droit privé

Suppléants

Natalie Joubert, Professeur de droit privé

Walter Jean-Baptiste, Maître de conférences en droit privé

Article 2 :

Le directeur de l'UFR Droit, Sciences Economique et Politique est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Droit, Sciences économique et politique et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le 20 février 2025

Le Directeur de l'UFR Droit, Sciences économique et politique



Jimmy LOPEZ